

COMITE DE LIAISON DES RETRAITES DE

L'UNION SNUI-SUD TRESOR SOLIDAIRES

**Madame la Députée,
Monsieur le Député,**

Je tiens à vous faire part de ma grande inquiétude et de mon fort mécontentement concernant l'une des mesures que vient d'être adoptée par le Parlement pour lutter contre les déficits publics et qui me touche directement.

En effet, il a fait le choix de taxer les complémentaires santé à hauteur de 1,2 milliard d'euros, six fois plus que la taxe provisoire sur les "hauts revenus". Par cette décision, ma mutuelle, qui est une entreprise à but non lucratif, est mise une nouvelle fois à contribution et va devoir inévitablement répercuter cette taxe sur ma cotisation et donc me taxer, moi et ma famille.

Je vous rappelle que, depuis 2008, les complémentaires santé subissent chaque année de nouvelles taxes. Or, pour répondre aux exigences financières qui leur sont régulièrement imposées, elles sont contraintes de répercuter ces taxations sur les cotisations de leurs adhérents. S'y ajoute le coût des désengagements croissants de l'Assurance maladie.

Pour moi, cette décision est inacceptable car il s'agit bien là de l'instauration d'un impôt indirect qui peut me contraindre à renoncer à une couverture complémentaire ou à diminuer mes garanties. C'est une attaque directe à l'accès à la santé.

Madame la Députée, Monsieur le Député, le Gouvernement parle de justice sociale et d'équité. Or, les plus hauts revenus ne seront que faiblement taxés alors que, pour ce qui me concerne, cette nouvelle taxe va grever un peu plus mon budget, donc mon pouvoir d'achat et la possibilité qui m'est donnée d'accéder aux meilleurs soins.

Je vous demande donc instamment, lors du prochain examen du projet de loi de finances pour 2012, de revenir sur cette mesure au nom du droit qui doit être donné à tous d'accéder à la santé.

Je vous prie de croire, Madame la Députée, Monsieur le Député, à l'assurance de ma haute considération.